

Licence Langues étrangères appliquées

Rapport Hcéres

▶ To cite this version:

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Langues étrangères appliquées. 2017, Université de Strasbourg. hceres-02026999

HAL Id: hceres-02026999 https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02026999v1

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Haut conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Rapport d'évaluation

Licence Langues étrangères appliquées

Université de Strasbourg



Haut conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Pour le HCERES,1

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2016-2017 sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formations : Lettres et langues

Établissement déposant : Université de Strasbourg

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Présentation de la formation

Tournée essentiellement vers le monde professionnel, la licence mention *Langues étrangères appliquées (LEA)* vise des compétences aussi bien linguistiques et culturelles que professionnelles et forme des diplômés aptes à travailler et/ou à étudier dans des domaines comme la traduction, le commerce international, la communication ou le tourisme.

Chaque semestre est organisé en sept unités d'enseignement (UE). La formation est composée de cinq UE constituant un tronc commun d'enseignements (techniques d'expression française, matières d'application du tronc commun, modules de préparation de stage), d'UE spécifiques aux langues majeures (une par langue et une regroupant les enseignements de civilisation) et d'enseignements optionnels (choix d'une troisième langue ou d'une autre option avec trois options de spécialisation professionnelle en semestre 6 débouchant sur des formations de master).

La licence *LEA* vise surtout une insertion sur le marché du travail à l'issue d'un master, d'où la présence d'un dispositif de projet personnel et professionnel (PPP), d'un stage obligatoire de huit semaines en fin de parcours et d'une articulation prononcée avec les masters en langues proposés à l'Université de Strasbourg, notamment dans le domaine de la traduction. Elle peut également déboucher sur une insertion directe (métiers de la culture, de la communication/médiation linguistique, du commerce international, etc.) ou sur d'autres poursuites d'études plus généralistes axées sur la recherche (plurilinguisme et interculturalité).

La formation accueille un taux relativement élevé d'étudiants internationaux (à titre d'exemple 18 % des inscrits en 2015/2016) et favorise la mobilité entrante et sortante d'étudiants en troisième année de licence (L3), en Europe et audelà.

Analyse

Objectifs

Les objectifs de la licence *LEA* sont clairement précisés. La formation vise une compétence élevée dans deux (voire trois) langues parmi un éventail de neuf langues étrangères : anglais ou allemand obligatoire ; allemand, espagnol ou italien en langue « forte » ; italien, grec moderne, japonais, néerlandais, suédois ou russe en initiation. Ces compétences linguistiques sont accompagnées de connaissances culturelles et socio-économiques des aires culturelles concernées et par des matières d'application professionnalisantes fournissant des bases en économie, en droit, en relations internationales et en informatique.

La licence *LEA* permet des débouchés sur le monde professionnel (métiers d'assistant administratif, commercial ou technique, du tourisme, de conseiller clientèle, de formateur, etc.) mais essentiellement via une poursuite en master en communication, événementiel, commerce international, tourisme, etc. L'accent mis sur les domaines de la traduction et du numérique oriente notamment vers les masters en traduction (professionnelle, audiovisuel, création et localisation de sites multilingues) proposés sur le site de Strasbourg. Des débouchés plus généralistes (par exemple master *Plurilinguisme et interculturalité*) sont également possibles. La formation est également proposée en option

enseignement à distance (EAD) pour la combinaison anglais-allemand, visant l'acquisition des compétences de manière asynchrone.

Une double licence *LEA/Economie-gestion* (anglais-allemand uniquement) permet d'acquérir des compétences approfondies en sciences économiques et vise particulièrement le marché transfrontalier France-Allemagne-Suisse.

Organisation

La formation est divisée en six semestres (chacun donnant lieu à la délivrance de 30 crédits européens - ECTS), avec une répartition des enseignements en sept UE par semestre permettant de dégager une spécialisation progressive. Le tronc commun d'enseignements regroupe les techniques d'expression française, des matières de professionnalisation et la préparation au stage obligatoire de huit semaines en semestre 6. Trois UE regroupent l'étude de deux langues (cours de langue avec matière d'application) et les aires linguistiques et culturelles associées tandis qu'une UE propose une troisième langue ou autre matière en option libre. Les enseignements transversaux de l'UE Ouverture professionnelle permettent, aux semestres 1 à 5, une ouverture disciplinaire en rapport avec la formation LEA (macro-économie, droit, institutions européennes, gestion des entreprises) tandis que les options proposées au semestre 6 (relations internationales et interculturalités, initiation à la traduction spécialisée, création multimédia) permettent un début de spécialisation pouvant être poursuivie au niveau master.

La double licence *LEA/Economie-gestion* est construite à partir des UE fondamentales de chaque formation en première et deuxième années de licence (L1 et L2) qui débouchent sur une L3 spécifique avec une partie des enseignements disciplinaires dispensés en anglais.

Du fait du manque d'informations communiquées dans le dossier, il est plus difficile d'évaluer les spécificités de la licence *LEA* à distance et de la licence *LEA* délocalisée proposée en partenariat avec le College CityU Educational à Athènes. Ces deux formations proposent vraisemblablement la même organisation que la formation en présentiel (avec un choix de langues adapté au contexte local dans le second cas).

Ces cas à part, l'organisation de la formation est lisible et globalement en cohérence avec les objectifs visés. La mise en place de la double licence *LEA/Economie-gestion* répond effectivement à l'ouverture préconisée dans le cadre de l'évaluation précédente de l'Agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (AERES). Comme le dossier le souligne, la cohérence pédagogique entre les différentes langues (et entre des niveaux de langue inégaux) reste un point à surveiller.

Positionnement dans l'environnement

La formation est plutôt bien différenciée par rapport aux autres licences *LEA* du Grand-Est (Universités de Haute-Alsace, Lorraine, Reims Champagne-Ardenne), aussi bien par l'éventail proposé de langues, parmi les plus larges en France, que par son positionnement disciplinaire mettant un accent sur la traduction, les métiers du numérique, et, pour la double licence, l'économie-gestion dans un contexte transfrontalier. Elle est la seule à proposer la combinaison anglais-allemand en enseignement à distance.

En termes d'adossement scientifique, l'équipe pédagogique regroupe des membres de 11 laboratoires (neuf équipes d'accueil (EA) et deux unités mixtes de recherche (UMR)) représentant les langues enseignées et aussi des disciplines complémentaires telles que les sciences de l'ingénierie, l'informatique et l'imagerie (UMR 7357). Si ce fonctionnement est globalement satisfaisant pour une formation de niveau licence, l'apport précis de la recherche, dans ces disciplines ou dans d'autres disciplines non citées (économie, droit, etc.) n'est pas précisé.

Le dossier cite des partenariats informels avec des organismes implantés en région Grand Est (association Croix-Rouge Huda, festival Strasbourg-Méditerranée, Conseil de l'Europe, structures transfrontalières et offices de tourisme, GRETA (Groupement d'établissements), entreprises d'édition et de traduction, associations culturelles, etc.), notamment pour l'accueil des stagiaires. Ces structures permettent également de constituer un vivier d'intervenants professionnels.

Equipe pédagogique

Les modalités d'encadrement pédagogique sont plutôt bien définies, avec la désignation d'un directeur de département LEA et d'un directeur d'études pour la licence assurant la liaison entre les étudiants, les enseignants et l'administration. Les autres responsabilités identifiées (responsable relations internationales, responsables stages, coordinateur licence EAD, coordination du PPP par une enseignante et un ingénieur d'études) indiquent une répartition claire et lisible des rôles. Cette organisation répond de manière satisfaisante aux recommandations formulées lors de la précédente évaluation de l'AERES.

L'équipe enseignante est constituée de 15 enseignants-chercheurs (EC), 15 professeurs agrégés et certifiés, six lecteurs, un professeur associé (traducteur), avec l'apport d'enseignants d'autres filières (notamment de la faculté des langues et cultures étrangères pour certaines langues) et d'enseignants vacataires professionnels assurant des enseignements d'ouverture disciplinaire.

Le dossier laisse entendre toutefois un problème de sous-encadrement de la filière LEA nécessitant l'appel aux enseignants d'autres départements pour assurer les enseignements du programme de la licence EAD. Le dispositif de commission pédagogique LEA-EAD-présentiel, impliquant des membres enseignants et des étudiants, représente une bonne initiative pour assurer la cohérence pédagogique de l'offre de formation, mais son fonctionnement est visiblement à parfaire.

Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études

Les effectifs de la formation sont relativement importants (350 inscrits en L1, nombre limité contingentement par la capacité d'encadrement) et reflètent aussi bien l'ampleur d'une formation déclinée en neuf langues qu'une attractivité à plusieurs niveaux. Le dossier note cependant un fort taux d'abandon en L1 (taux de passage entre L1 et L2 d'environ 40 %), déjà soulevé lors de la précédente évaluation de l'AERES. Si ce taux de réussite reste légèrement au-dessus du taux général pour l'Université (36 %) et que ce type de formation a souvent tendance à attirer des étudiants néobacheliers disposant d'un niveau de langues et de projets professionnels hétérogènes, il reste un point à surveiller.

Les taux de réussite à partir de la L2 en présentiel sont satisfaisants (taux de passage entre 75 % et 98 %, sans explication des données fournies ; taux de réussite en trois ans entre 55 % et 59 %). Un tiers des diplômés poursuivent leurs études au sein des masters proposés sur le site de Strasbourg. Comme le souligne le dossier, il serait souhaitable de disposer de données concrètes sur la poursuite d'études dans d'autres formations et sur l'insertion professionnelle à l'issue de la licence LEA.

Les taux (et effectifs) de réussite de la licence *LEA*-EAD sont globalement moins satisfaisants, avec un taux d'abandon variable mais assez fort (en moyenne 60 %) et un taux de réussite en L3 compris entre 60 et 70 %. Le dossier ne permet pas d'évaluer les taux d'insertion de cette option pour laquelle il serait utile de disposer de données supplémentaires afin d'en évaluer la pertinence.

Place de la recherche

L'adossement de la formation à la recherche scientifique passe essentiellement par l'appartenance des membres enseignants-chercheurs de l'équipe pédagogique aux équipes de recherche. Si ce fonctionnement est globalement cohérent avec une formation de niveau licence, les éléments fournis dans le dossier ne permettent pas d'évaluer l'apport spécifique de la recherche par discipline ou par enseignement.

Pour ce qui concerne les étudiants de la filière, la formation affiche une initiation progressive aux méthodologies de la recherche, allant du cours de méthodologie universitaire en semestre 1 (S1) à un dispositif spécifique d'initiation à la recherche en sciences humaines et sociales (SHS) en semestre 6 (S6), en passant par des activités de recherche contextuelle en appui des cours de civilisation dans l'UE Civilisation. Des enseignements de l'UE Ouverture professionnelle au S6 visent aussi à sensibiliser les étudiants à la recherche dans un domaine pouvant déboucher sur une formation complémentaire de niveau master (interculturalités, traduction, etc.). Dans la formation LEA-EAD, la sensibilisation à la recherche se déroule également sur les trois années.

Ce fonctionnement est satisfaisant dans sa conception mais le dossier signale à juste titre un travail à faire pour améliorer sa mise en œuvre. Si la « démarche professionnalisante qui fait l'identité de LEA » peut paraître difficile à articuler avec les préconceptions de la recherche universitaire, une réflexion autour de la recherche appliquée aux contextes professionnels concernés par la formation, et pouvant être développés en master, représente une piste à creuser.

Place de la professionnalisation

La professionnalisation est au cœur des objectifs de la formation et les moyens mis en place - plutôt classiques dans leur conception - ont permis de renforcer une dimension déjà jugée satisfaisante lors de la dernière évaluation de l'AERES. Les compétences visées (en langues, et notamment leur application en contexte professionnel, ainsi que dans des domaines d'application telles que l'économie, le droit et l'informatique) représentent une base solide pour une insertion professionnelle, directe ou via une poursuite d'études. Les trois options de spécialité proposées dans l'UE Ouverture professionnelle au S6 (relations internationales et interculturalité, initiation à la traduction spécialisée, création multimédia) permettent une réflexion sur l'orientation professionnelle en vue d'une poursuite en master. Un dispositif de projet personnel et professionnel à partir du semestre 2 (S2 - encadré par un ingénieur d'études assurant l'articulation avec les services centraux) permet aux étudiants de réfléchir sur et de valoriser leurs compétences, il débouche de manière assez logique sur le stage (huit semaines avec module de préparation spécifique) en S6.

Certains enseignements (notamment en anglais et allemand, langues obligatoires) mettent en avant des exercices de mise en situation professionnelle. L'enseignement des technologies de l'information et de la communication (TICE) avec une certification C2i (certificat informatique et internet) représente aussi un atout.

Un programme de théâtre multilingue permet à certains étudiants de travailler diverses compétences (allant de la recherche des financements d'un projet à la création multimédia et à la traduction), en collaboration avec d'autres formations. Ce type de travail permet aussi de responsabiliser les étudiants, mais, comme le dossier souligne, mérite également une réflexion approfondie sur les compétences acquises.

Place des projets et des stages

Un stage obligatoire de huit semaines en S6 représente la suite logique du dispositif PPP. Il fait l'objet d'un module de préparation spécifique et donne lieu à un rapport d'une vingtaine de pages ; il est encadré par un membre de l'équipe pédagogique.

Les étudiants français sont encouragés à effectuer leur stage à l'étranger (environ 40 % des stages dont la majorité en Allemagne, au Royaume-Uni ou en Espagne), dans un secteur en rapport avec leur combinaison de langues et leur projet professionnel. Si l'étudiant est acteur de la recherche de son stage, il bénéficie d'un accompagnement de l'équipe pédagogique et de l'espace Avenir ainsi que d'une gestion administrative via le pôle scolarité langues. Les informations fournies ne permettent toutefois pas d'évaluer les résultats de ces dispositifs qui gagneraient à être exposés plus clairement.

La présence d'un guide des stages spécifique à la filière LEA et la mise en place d'un cycle de conférences assurées majoritairement par des anciens étudiants de la filière en activité dans les principaux secteurs ciblés représentent des atouts. Ils permettent de répondre aux recommandations de l'évaluation précédente de l'AERES.

Le dossier met en évidence un degré de souplesse concernant le format des stages. Les programmes d'assistanat en langues, le volontariat en entreprise, des expériences professionnelles ou encore des services civiques peuvent être validés comme stage si les missions confiées sont en rapport avec la formation et le projet professionnel de l'étudiant. Le programme des stages pour les étudiants en présentiel semble bénéficier des partenariats informels conclus avec des organismes divers (association Croix-Rouge Huda, festival Strasbourg-Méditerranée, Conseil de l'Europe, structures transfrontalières et offices de tourisme, GRETA, entreprises d'édition et de traduction, associations culturelles, etc.), ce qui représente une piste à développer. Le programme de la licence *LEA*-EAD privilégie la validation des expériences professionnelles des étudiants déjà majoritairement salariés, accompagnés au long de l'année par un membre de l'équipe pédagogique. Les informations fournies ne permettent pas d'évaluer les résultats de ce fonctionnement.

Place de l'international

Hormis les stages effectués à l'étranger, la formation offre aux étudiants de L3 (présentiel et EAD) la possibilité d'une mobilité à l'international, notamment dans le cadre des échanges ERASMUS (partenariats avec 24 universités européennes) ou hors-Europe (Australie, Canada, Ghana, Japon, USA) pour un semestre ou une année. Cette mobilité est tout à fait recommandable, voire essentielle, pour une formation centrée sur les langues (et cultures professionnelles) étrangères.

Le nombre d'étudiants en mobilité sortante et entrante est relativement important et en hausse (40 entrants/38 sortants en 2015 par rapport à 22/25 en 2010). Les étudiants disposent de plusieurs possibilités de bourse (Erasmus+, UNISTRA, AMI (Aide à la mobilité internationale), Idex (Initiative d'excellence), Boussole, Jasso) en fonction des destinations. Un dispositif de Français langue étrangère (FLE) est proposé aux étudiants en mobilité entrante. Un suivi des étudiants en mobilité est assuré par le bureau des relations internationales.

Le taux important d'étudiants étrangers inscrits hors programme de mobilité (124 sur 679 étudiants, soit 18 % des inscrits en 2015-2016) indique un bon rayonnement pour la filière, peut-être lié en partie à sa situation géographique. Le taux d'étudiants internationaux inscrits en *LEA*-EAD (plus de 50 %) est également encourageant, il mériterait d'être valorisé. Comme l'indique le dossier, le taux de mobilité du personnel enseignant et administratif devrait être renforcé. Depuis 2015, il existe une licence en version délocalisée en partenariat avec le College CityU Educational à Athènes, le dossier remis ne permet pas une évaluation détaillée de ce dispositif.

Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite

Le recrutement en L1 est soumis à une capacité d'accueil de 400 places en présentiel, tous profils confondus : la préinscription se fait via admission post bac (APB) pour les futurs titulaires d'un baccalauréat français ou européen et les ressortissants de l'académie de Strasbourg sont prioritaires. La procédure CEF (candidatures études en France) est appliquée pour les autres candidats. Un bon niveau de français, de culture générale et en langues étrangères (B2) est annoncé comme prérequis, mais le dossier ne précise pas si ce niveau est vérifié, ni comment.

L'entrée en licence *LEA*-EAD n'est pas contingentée mais préconise une maîtrise au préalable de l'allemand et de l'anglais. L'entrée en double licence *LEA/Economie-gestion* s'effectue sur dossier, contingentée à 40 places en 2016-2017 et soumise pour les langues à un niveau B2 en anglais et en allemand.

En termes de passerelles, un partenariat permet aux élèves issus de classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) de trois lycées strasbourgeois d'intégrer de droit la L2 ou la L3. D'autres passerelles d'intégration, sur dossier avec possibilité d'entretien, ou via un dispositif de validation des acquis de l'expérience (VAE) sont également proposées. Un étudiant de la licence *LEA*-présentiel peut, sur demande motivée, intégrer la licence *LEA*-EAD et un étudiant de la double licence en difficulté peut intégrer la licence *LEA* ou *Economie-gestion*.

Plusieurs dispositifs d'aide à la réussite sont proposés : au niveau de la formation (journées d'information pour les lycéens, pré-rentrée et introduction à la méthodologie universitaire pour les néo-entrants, enseignements transversaux pour faciliter les réorientations éventuelles, accueil des étudiants par la direction des études) et de l'Université (parcours rebond et diplôme universitaire Tremplin Réussite proposés par l'espace Avenir). Un système de contrats pédagogiques permet aux étudiants ayant validé au moins 21 ECTS de s'inscrire, après entretien, dans l'année supérieure.

Un dispositif spécifique est mis en place pour les étudiants en situation particulière (handicap, sportifs de haut niveau, salariés, chargés de famille), pouvant comprendre des dispenses d'assiduité, des aménagements horaires et dans certains cas, une réorientation vers le programme LEA-EAD, ce programme bénéficiant de dispositifs de suivi à distance : plate-forme *Moodle*, visioconférences, tutorat individuel (même si les taux de réussite au diplôme restent à surveiller). Si le tutorat PRL (plan réussite en licence) proposé lors du contrat quadriennal précédent a connu un succès mitigé, des solutions de remplacement (peut-être sur le modèle de tutorat en ligne actuellement proposé en italien) restent à développer.

Modalités d'enseignement et place du numérique

La formation en présentiel propose certains cours en ligne (L1 et L3) et des compléments pédagogiques et informations administratives, via la plate-forme *Moodle*. Les étudiants en situation particulière peuvent bénéficier d'aménagements spécifiques (dispenses d'assiduité, aménagements horaires).

La nature de la formation LEA-EAD préconise un rôle important pour les outils de pédagogie numérique, allant de la plate-forme *Moodle* pour la présentation des contenus et la remise des travaux à des plates-formes de communication telles qu'Adobe Connect pour les échanges en visioconférence venant en renfort aux enseignements de langue orale. Signalée comme étant « en constante progression », l'utilisation des outils numériques représente un impératif pour la future réussite de la formation à distance.

La formation met un accent assez fort sur le développement des compétences numériques, avec une préparation à la certification C2i ainsi que des enseignements en TICE plus avancés à partir du semestre 4 (html, gestion de bases de données, etc.) pouvant fournir des bases utiles pour certaines spécialités de master et assez porteuses sur le marché du travail. En L3, une initiation à l'utilisation à visée professionnelle des réseaux sociaux représente également un atout professionnalisant.

Le dossier souligne l'intérêt d'intégrer davantage de nouvelles technologies dans les pratiques d'enseignement, ce qui représente en effet une piste intéressante.

Evaluation des étudiants

Les jurys d'évaluation (un jury par année de formation) sont composés selon les normes en vigueur, avec affichage public de leur composition. Les procédures de recours et autres informations concernant les modalités d'évaluation utiles sont définies dans un guide pédagogique disponible en version papier et en ligne. La validation de la licence octroie 180 crédits européens, soit 60 par année.

L'accès à l'année supérieure est possible avec validation de 24 crédits par semestre ou avec 21 crédits par semestre via le dispositif de contrat pédagogique. La L1 doit être entièrement validée avant l'inscription en L3.

La formation est évaluée en contrôle continu intégral, ce qui permet de favoriser la progression des étudiants malgré les problèmes constatés en termes de volume de corrections et d'organisation des épreuves. Précédemment abolie, la session de rattrapage a été restaurée suite à une décision du Tribunal administratif de 2014.

La mise en place d'une compensation intégrale (et donc l'abolition d'une note plancher dans les UE de langues majeures) a conduit à un niveau plus hétérogène dans les langues étudiées, censées en principe être pratiquées au même niveau. Une augmentation des coefficients des UE de langues est préconisée comme solution pour la prochaine offre de formation.

Le dossier ne fournit que peu d'informations concernant l'évaluation des étudiants en LEA-EAD. Au vu des taux de réussite, ce point mériterait d'être développé plus en détail.

Suivi de l'acquisition de compétences

Un supplément au diplôme est fourni avec le dossier et permet le suivi des compétences préconisées, telles qu'elles sont détaillées dans la rubrique « Exigences du programme » et dans les intitulés des UE.

L'obtention du diplôme implique obligatoirement l'obtention de la certification C2i. La certification CLES (certificat de compétences en langues de l'enseignement supérieur) est possible en option et encouragée pour les étudiants apprenant une troisième langue. Le portfolio européen des langues est disponible et recommandé aux étudiants apprenant une langue MODIMES (langues moins dites et moins enseignées) via le centre SPIRAL. Plus généralement, la formation permet aux étudiants d'accéder de leur propre initiative à d'autres certifications en langues (*Test of English as a Foreign Language - TOEFL, Test of English for International Communication - TOEIC, International English Language Testing System -* IELTS, certificat de connaissance de la langue italienne - CELI, etc.).

Suivi des diplômés

Le suivi des diplômés est effectué par l'Observatoire régional de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle (ORESIPE) dans le cadre d'une enquête financée par un IDEX depuis 2010. Les résultats de l'enquête ne sont pas fournis (et n'ont donc pas pu être évalués) mais le dossier fait part d'un taux de participation trop faible par mention de licence pour permettre des conclusions pertinentes. Cette démarche est à revoir car les données devraient représenter un élément important pour le futur pilotage de la formation.

L'équipe enseignante tente également de constituer un réseau d'anciens étudiants via les réseaux sociaux, avec des résultats mitigés faute de moyens. Cette initiative est pourtant à développer et devrait également permettre de renforcer les contacts avec le monde socioprofessionnel par le biais des stages, de conférences professionnelles et de nouveaux partenariats.

Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation

La formation ne dispose pas encore de conseil de perfectionnement : sa mise en place est prévue lors du prochain plan quinquennal. Il existe un dispositif d'autoévaluation comprenant une charte, un questionnaire-type adaptable en fonction des formations, une commission de suivi et un chargé de mission pour l'évaluation des formations, mais l'impact du dispositif est jugé limité au vu d'un taux de participation des acteurs concernés très faible (d'environ 20 %). Les résultats ne figurent pas dans le dossier et n'ont pas pu être évalués, la mise en place du dispositif mériterait d'être repensée afin de disposer de résultats exploitables dans le pilotage de la formation.

L'autoévaluation du programme LEA-EAD a également connu un succès mitigé, faute de participation. Une évaluation globale de la formation LEA/Economie-gestion a été mise en place, aucun résultat n'apparaît dans le dossier.

Conclusion de l'évaluation

Points forts:

- Diversité de l'offre de langues.
- Nombreuses possibilités de mobilité étudiante, entrante et sortante.
- Attractivité et rayonnement de la formation.
- Initiation au monde professionnel via le dispositif PPP et le stage.
- Articulation avec l'offre de niveau master proposée sur le site strasbourgeois et au-delà.

Points faibles:

- Taux d'abandon assez élevé en L1 en présentiel et pour l'ensemble de la formation LEA-EAD.
- Absence de conseil de perfectionnement et de données sur l'évaluation des enseignements par les étudiants.
- Manque de lisibilité de certains aspects du dossier (nature des liens avec les équipes de recherche et les professionnels extérieurs; pertinence de l'option LEA-EAD; mise en œuvre de la formation délocalisée à Athènes).

Avis global et recommandations:

Pour la licence *LEA*, un avis positif est établi dans l'ensemble, du moins en ce qui concerne la formation en présentiel dispensée à Strasbourg. La formation propose un éventail de langues parmi les plus larges en France et offre une introduction solide au monde professionnel et une bonne articulation avec des formations de niveau master (notamment en traduction et en ingénierie multilingue) dispensées sur le site strasbourgeois.

La mise en place, encore récente, d'un programme de double licence *LEA/Economie-gestion* permet également d'élargir les perspectives de la formation tout en conservant sa spécificité régionale.

Malgré les dispositifs mis en place, le taux d'abandon en L1 représente un point à surveiller. La licence *LEA*-EAD représente une option potentiellement intéressante contribuant, visiblement, au rayonnement de la formation, mais les taux de réussite (ainsi que certains autres points, comme les modalités d'évaluation, qui n'ont pas pu être évalués) incitent également à réfléchir sur l'avenir de l'option dans sa forme actuelle.

Si certains dispositifs, tels que la mise en place d'une direction d'études, soulignent les progrès faits depuis l'évaluation précédente de l'AERES, le pilotage de la formation bénéficierait de la mise en place d'un conseil de perfectionnement et d'un dispositif d'évaluation des enseignements par les étudiants plus efficace.

Observations de l'établissement



Licence

Mention: Langues étrangères appliquées

Observations relatives à l'évaluation par le Haut conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur

L'Université de Strasbourg ne formule aucune observation.

Michel DENEKEN

Président

Strasbourg, le 7/06/2017

Michel DENEKEN

Unla

Cabinet de la Présidence

Bât. Nouveau Patio 20a, rue Descartes

Adresse postale:

4 rue Blaise Pascal CS 90032 67081 Strasbourg Cedex Tél.: +33 (0)3 68 85 70 80/81 Fax: +33 (0)3 68 85 70 95

www.unistra.fr